



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 12 octobre 2023

Le douze octobre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 6 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 12- Votants : 16 jusqu'à 22h puis 15 votants

Présents : M. Benoît COUTEAU, maire, M. Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, M. Pascal BOUTON, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, adjoints au Maire, M. Christian MAILLARD, M. Richard LOPEZ, Mme Magalie RAVELEAU DUAUT (départ vers 22h sans pouvoir), Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, M. Vincent CAILLÉ, M. Rodolphe BORRÉ, Mme Sylvie CHATELLIER.

Absents excusés : Mme Linda GABORIAU (pouvoir donné à M. Pascal BOUTON), M. Sébastien BESSON (pouvoir donné à Mme Hélène QUÉMÉRÉ), Mme Servane CHESNEAU (pouvoir donné à M. Rodolphe BORRÉ), Mme Gwladys BRANGER (pouvoir donné à Mme Françoise MÉNARD).

Secrétaire de séance : M. Richard LOPEZ

2023-10-12-002 – CESSION IMMOBILIÈRE - MAISON 4 RUE DE L'ÉGLISE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant ce qui suit :

La maison 4 rue de l'église appartenant à la commune, n'a plus vocation à devenir la maison paroissiale. Aucun autre usage ne semble correspondre à ce bien. Il est donc proposé au conseil municipal de délibérer sur la cession de ce bien immobilier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité moins deux abstentions :

- DÉCIDE de mettre en vente le bien immobilier, 4 rue de l'église.
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à prendre toutes les mesures afférentes à la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

La secrétaire de séance
Richard LOPEZ

Le Maire
Benoît COUTEAU